

**Conseil économique et social**

Distribution générale
17 mars 2010
Français
Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales
Session ordinaire de 2010
26 mai-4 juin 2010

**Rapports quadriennaux pour la période 2005-2008,
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général
par les organisations non gouvernementales dotées
du statut consultatif auprès du Conseil économique
et social, en application de la résolution 1996/31
du Conseil**

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Asian Partnership for the Development of Human Resources in Rural Asia	2
2. Asociación Nacional Cívica Femenina	3
3. Association of Refugees and Displaced Persons of the Republic of Bosnia and Herzegovina	5
4. Centro Nazionale di Prevenzione e Difesa Sociale	7
5. The European Institute	9
6. Institut des auditeurs internes	11
7. Oxfam Amérique	13



1. Asian Partnership for the Development of Human Resources in Rural Asia

(Statut consultatif spécial accordé en 2005)

I. Introduction

L'Asian Partnership for the Development of Human Resources in Rural Asia (AsiaDHRRA) est un partenariat régional composé de 11 réseaux et associations de développement social dans 10 pays asiatiques. Il aspire à des communautés rurales asiatiques justes, libres et prospères, qui vivent dans la paix et travaillent dans la solidarité et l'autonomie. Il a pour mission de promouvoir et de favoriser les partenariats, de faciliter les processus relatifs aux ressources humaines dans les zones rurales, de faire appel aux compétences et aux opportunités pour renforcer la solidarité et les liens parmi les communautés rurales asiatiques. Les activités en faveur de la politique régionale de l'AsiaDHRRA ont toujours été motivées par sa volonté de faire entendre ses associations partenaires. L'AsiaDHRRA a organisé des visites d'échange entre agriculteurs qui ont conduit à la création de l'Association des fermiers asiatiques pour le développement rural durable. Il est membre du Conseil économique et social, du South East Asian Committee for Advocacy (SEACA), de l'Association des nations d'Asie du Sud-est (ASEAN), du Groupe de travail sur le développement rural, de la World Rural Forum Association et du Solidarity for Asian People's Advocacy (SAPA).

II. Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes affiliés

a) Organisation de la conférence « Civil society-Government dialogue: possibilities of working together for fairer agricultural trade », qui s'est tenue en Thaïlande en 2005; b) organisation d'une réunion stratégique de l'Organisation internationale du commerce et d'une réunion de consultation asiatique sur le Forum social mondial, qui s'est tenue au Sri Lanka en 2005; c) organisation, en collaboration avec l'Asia Pacific Network for Food Sovereignty et l'International South Group Network, d'un forum sur l'OIC, la souveraineté alimentaire et les alternatives à la mondialisation en 2005; d) organisation, en collaboration avec le Southeast Asian Committee for Advocacy et l'Asian Forum for Human Rights and Development, d'une conférence régionale sur l'engagement de la société civile auprès de l'ASEAN en 2005; e) participation à une conférence de l'ASEAN et de la société civile à Kuala Lumpur en 2005; f) participation à la quatrième Assemblée populaire de l'ASEAN à Manille en 2005; g) participation à une consultation régionale sur le thème « Vers un forum paysan au Conseil des Gouverneurs du FIDA », organisée par le Fonds international de développement agricole (FIDA) aux Philippines en 2005; h) participation au Congrès mondial des femmes rurales en 2006; i) participation à des formations sur le marketing parrainées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Vredeseilanden; j) participation à une réunion des

gouverneurs de la FAO Asie-Pacifique en 2006; k) participation à la consultation sur le Rapport sur le développement dans le monde en 2008; l) participation au premier Forum paysan du FIDA organisé à Rome en 2006; m) participation à une réunion d'application régionale Asie-Pacifique Jakarta en 2007 en préparation de la seizième session de la Commission du développement durable des Nations Unies; n) participation à la seizième session de la Commission en 2008.

B. Activités dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1 : réduction de l'extrême pauvreté et de la faim. Les réseaux membres de l'AsiaDHRRA participent activement à divers projets visant à réduire la pauvreté et la faim dans les communautés rurales d'Asie du Sud-est. En 2005, le réseau indonésien a organisé une formation sur l'agriculture durable sur la base du modèle de stage de pratique agricole. En 2006, il a aidé les agriculteurs partenaires à créer des parcelles expérimentales destinées à la conservation de diverses espèces locales de riz, de légumes et de fruits ainsi qu'un laboratoire expérimental d'agriculture durable. Le réseau vietnamien a organisé des séminaires sur les alternatives possibles en matière de lutte contre la pauvreté et l'éradication de la faim, notamment pour les communautés autochtones. Le réseau philippin a lancé le projet Caraga dans 12 villages pour environ 1 500 ménages appartenant aux communautés autochtones chrétiennes et musulmanes.

Objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. En 2005, le réseau indonésien a lancé un projet pilote « Making agriculture work for the poor » pour le développement des entreprises rurales qui privilégient les ressources locales et favorisent la participation des femmes rurales. En 2006, le réseau malaisien a lancé un programme générateur de revenus pour l'avancée des femmes. Dans le cadre de ce programme, les femmes apprennent à fabriquer divers produits afin de monter des entreprises de taille moyenne. Les compétences de génération de revenus et marketing sont mises en avant. En 2007, le réseau thaïlandais a organisé des formations sur le thème « Women's rights and leadership ». Le réseau malaisien, en collaboration avec le Ministère de la femme, de la famille et du développement communautaire, a mené 40 programmes sur la capacité, la motivation et le leadership, la gestion du stress et des conflits, le développement des compétences et la famille. L'AsiaDHRRA a présenté un rapport lors d'un séminaire sur l'autonomisation des agricultrices qui s'est déroulé en République de Corée en 2007.

2. Asociación Nacional Cívica Femenina (Statut consultatif spécial accordé en 2005)

I. Introduction

Créée en 1975, l'Asociación Nacional Cívica Femenina, A.C. (ANCIFEM) est une organisation non gouvernementale indépendante du gouvernement, des partis politiques et de l'Église. L'ANCIFEM a pour but de : a) mobiliser les énergies et les talents des femmes afin d'influencer la société; b) promouvoir le sens des responsabilités des citoyens envers leur pays; c) créer des citoyens capables

d'exercer pleinement leurs responsabilités de citoyen; et d) créer et promouvoir le respect de la dignité de la femme dans la société.

II. Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes affiliés

a) Membre de la délégation mexicaine à la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes à Quito en 2007; b) participation à une réunion de suivi relative à l'examen après 10 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing; c) membre de la délégation mexicaine à la cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme au siège des Nations Unies en 2009.

B. Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège

Participation à un programme d'observation électorale en 2006 avec le soutien et la reconnaissance de l'Institut fédéral électoral et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

C. Activités dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. a) Organisation d'un atelier intitulé « El Desafío de ser Mujer » dans plusieurs villes; b) création et présentation d'un atelier intitulé « Routes to equity » dans deux universités et plusieurs entreprises; c) organisation et animation d'un forum sur la violence envers les femmes et les mesures juridiques et sociales pour son éradication en 2008; d) création et présentation d'une formation intitulée « Mega-trends for entrepreneurs » dans plusieurs villes, en collaboration avec le Fonds national d'aide aux entreprises sociales (FONAES) et le Ministère de l'économie; e) création et présentation d'un atelier pour les fonctionnaires intitulé « Routes to equity: challenges and perspectives » en 2008; f) réalisation d'un programme institutionnel de sensibilisation des citoyens aux élections de mi-mandat de 2009, « Women will change Mexico », avec l'Institut fédéral électoral; g) animation d'ateliers intitulés « The presence and influence of women in political parties » et « Feminine leadership » en 2005.

Objectif 5 : améliorer la sécurité maternelle. Animation d'un atelier sur le développement et la sexualité destiné aux adolescent(e)s âgés de 15 à 18 ans en 2008.

3. Association of Refugees and Displaced Persons of the Republic of Bosnia and Herzegovina (Statut consultatif spécial accordé en 1997)

I. Introduction

L'Association of Refugees and Displaced Persons of the Republic of Bosnia and Herzegovina a été rebaptisée « Union for Sustainable Return and Integration in Bosnia and Herzegovina ». Fondée en 1993, l'Union est une organisation non gouvernementale multiethnique qui regroupe des associations de rapatriés, de femmes, d'agriculteurs et des organisations non gouvernementales de défense des agriculteurs et des rapatriés en Bosnie-Herzégovine. L'Union a été l'une des plus grandes organisations multiethniques à mener des actions dans les régions en conflit du pays. Composée de 98 organisations non gouvernementales locales spécialisées dans la défense des réfugiés, l'Union se consacre à la protection des droits fondamentaux des réfugiés, des personnes déplacées et des rapatriés, y compris du droit de rentrer chez eux, dans leurs demeures et sur leurs terres, et du droit à l'éducation et à l'assurance, ainsi qu'à la lutte contre les discriminations ethniques dans les régions de retour des réfugiés et d'autres crimes contre l'humanité. L'Union promeut les initiatives de la société civile et renforce cette dernière dans les régions de retour, en coopération avec les autorités locales et les institutions nationales de Bosnie-Herzégovine. Lauréate du prix remis par la Ligue internationale des droits de l'homme en 2004 et l'International Crisis Group en 1998, l'Union est membre du Service d'action du citoyen européen (ECAS), qui vise à promouvoir les droits des rapatriés et à faire entendre leurs voix au sein de l'Union européenne.

II. Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes affiliés

Durant la période considérée dans le rapport, le représentant de l'Union a participé à la seconde réunion du Comité préparatoire de la Phase de Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information qui s'est tenue à Genève en 2005 ainsi qu'à la vingt-troisième Assemblée générale de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies qui a eu lieu à Genève en 2007. En raison de restrictions budgétaires, le représentant de l'Union ne peut pas participer aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, ni aux grandes conférences ou autres réunions des Nations Unies mais elle se tient régulièrement informée de ces réunions et de leurs thèmes. L'Union mène des activités similaires aux échelons régional et national, dont une conférence régionale sur l'emploi et la présence des femmes rapatriées à des postes de responsabilité et dans le secteur public qui s'est déroulée à Banja Luka (Bosnie-Herzégovine).

B. Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège

Durant la période considérée dans le rapport, l'Union a réalisé plusieurs projets avec la coopération et le soutien financier des agences spécialisées suivantes : l'Agency for International Development (USAID), le Conseil danois pour les réfugiés, la Direction suisse du développement et de la coopération, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, l'Arbeiter-Samariter-Bund Deutschland e.V. et le South-East European Refugee Assistance Network, un réseau d'associations d'aide aux réfugiés de Bosnie-Herzégovine, de Croatie, du Monténégro, de Serbie, du Kosovo, d'Albanie et de l'ancienne République yougoslave de Macédoine. Une bonne coopération a été instaurée avec les agences spécialisées suivantes, présentes en Bosnie-Herzégovine : le Haut-commissariat des Nations Unies aux réfugiés, le PNUD, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Organisation internationale pour les migrations et CARE International. En 2000, l'Assemblée générale a désigné le 20 juin comme Journée mondiale des réfugiés afin de récompenser et de célébrer les contributions des réfugiés dans le monde. Depuis lors, l'Union a organisé plusieurs événements lors de cette journée, dont des visites aux rapatriés, des débats-rencontres et des activités d'assistance humanitaire. Chaque année, toutes les actions de la Journée mondiale des réfugiés sont filmées par les médias et font l'objet d'un communiqué de presse officiel. Des débats-rencontres sont également organisés pour informer la population de Bosnie-Herzégovine des efforts réalisés en faveur de la réduction de la pauvreté mondiale et des objectifs du Millénaire pour le développement.

Pour commémorer la Journée des droits de l'homme le 10 décembre de chaque année, l'Union organise une table ronde en Bosnie-Herzégovine. Des associations locales et des membres de l'Union rendent compte de la situation actuelle sur le terrain et des violations des droits de l'homme. Les conclusions et une déclaration officielle sont distribuées à tous les médias publics de Bosnie-Herzégovine.

C. Activités dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1 : réduction de l'extrême pauvreté et de la faim. Avec le soutien financier de l'USAID et du Centre des initiatives civiques (Bosnie-Herzégovine), l'Union a mené, pendant une année, une campagne sur la création de modèles durables pour la réduction de la pauvreté en Bosnie-Herzégovine (2007-2008). Par le biais de campagnes de sensibilisation, l'Union a demandé une réforme des lois afin de lutter contre l'extrême pauvreté et la faim. Elle a suggéré trois modèles pour réduire la pauvreté : a) la création d'un fonds pour le développement social dans les régions sous-développées; b) la création d'une agence de programmes de formation et d'emploi; et c) la création d'une pension (d'État) sociale pour les personnes de plus de 65 ans les plus vulnérables. La campagne a également informé les personnes déplacées et les rapatriés sur les moyens de bénéficier des programmes économiques actuels.

Objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Cet objectif a été la priorité des activités de l'Union lors d'un projet de mentorat et

d'autonomisation des femmes réfugiées. Ces activités visaient à aider les femmes réfugiées à protéger leur emploi dans les secteurs privé et public de Bosnie-Herzégovine, à promouvoir leurs droits et leur insertion dans la société. Un rapport sur l'emploi des femmes réfugiées, qui relate qu'à peine 1 % d'entre elles travaillent, a été distribué aux médias.

Objectif 7 : assurer un environnement durable. **Cible 10** : réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à un assainissement de base. L'Union et ses associations partenaires ont permis à des foyers d'accéder à l'eau, au réseau d'assainissement et à l'électricité. Dans le cadre d'une campagne à long terme, l'Union a contribué à la reconstruction planifiée de 237 maisons/appartements de réfugiés à Mostar.

4. Centro Nazionale di Prevenzione e Difesa Sociale (Statut consultatif spécial accordé en 1989)

I. Introduction

Le Centro Nazionale di Prevenzione e Difesa Sociale (CNPDS) a pour but institutionnel de promouvoir l'étude et la mise en œuvre d'un système de prévention du crime et de protection de la société. Pour s'acquitter de cette tâche, il a adopté une méthodologie multidisciplinaire intégrant l'analyse approfondie, la recherche et la concertation novatrices sur l'évolution socio-économique des sociétés contemporaines et les responsabilités des professions politiques, juridiques, judiciaires et sociales. De ce fait, les activités du Centre sont devenues complémentaires de celles des Nations Unies dans une tentative de réalisations communes en matière de prévention du crime et de justice pénale, avec le souci de préserver les valeurs humaines et de respecter les droits de l'homme fondamentaux.

II. Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes affiliés

Au cours de la période considérée le CNPDS a poursuivi ses activités multidisciplinaires de recherche et d'étude par l'intermédiaire de ses comités permanents spécialement versés dans les domaines juridique, économique et sociologique. Il a également organisé plusieurs réunions internationales avec le Conseil consultatif professionnel et scientifique international (ISPAC) du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et la Société internationale de défense sociale pour une politique criminelle humaniste, tous deux basés à son siège.

2005 : a) onzième congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale sur le thème « Synergies et réponses : alliances stratégiques pour la prévention du crime et la justice pénale » à Bangkok; b) quatorzième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale à Vienne; c) onzième

session plénière du Conseil consultatif professionnel et scientifique international à Courmayeur (Italie); d) 20^e réunion de coordination du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale à Courmayeur; e) conférence internationale sur le thème « Évaluation du phénomène de la traite de personnes », organisée par le Centro Nazionale et le Conseil consultatif, en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime à Courmayeur.

2006 : a) séminaire international sur le thème « Chinese and Indian multinationals in Europe », organisé par le Centro Nazionale à Courmayeur et destiné à analyser les stratégies utilisées par les entreprises chinoises et indiennes pour pénétrer le marché européen; b) quinzième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale à Vienne; c) conférence internationale sur le thème « Welfare systems: contrasting models », organisée par le Centro Nazionale à Stresa (Italie); d) conférence internationale sur le thème « The problem of war and the ways to peace », organisée par le Centro Nazionale à Milan et Courmayeur; e) conférence internationale intitulée « Convention des Nations Unies contre la corruption : un mode de vie », organisée par le Centro Nazionale et le Conseil consultatif, en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime à Courmayeur; f) 20^e réunion de coordination du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, organisée par le Centro Nazionale et le Conseil consultatif, à Courmayeur.

2007 : a) seizième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale à Vienne; b) conférence internationale sur les systèmes éducatifs et le capital humain à Milan; c) 15^e congrès international de défense sociale intitulé « Le droit pénal entre la guerre et la paix : justice et coopération pénale dans les interventions militaires internationales », organisé à Tolède (Espagne) par le Centro Nazionale et la Société internationale de défense sociale pour une politique criminelle humaniste, en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et l'Université Castilla-La Mancha, sous l'égide du Ministère espagnol de la justice; d) douzième session plénière du Conseil consultatif, à Courmayeur; e) conférence internationale intitulée « Le défi croissant de la fraude d'identité : comment combattre fraude, abus et falsification de l'identité », organisée à Courmayeur par le Centro Nazionale et le Conseil consultatif, en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

2008 : a) projection à Milan du film « Trade », organisée par le Centro Nazionale et accueillie par la région de la Lombardie (Italie), en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime; b) conférence internationale sur le thème « Law and justice in the risk society », organisée par le Centro Nazionale, en collaboration avec le Comité de recherche sur la sociologie du droit de l'Association internationale de sociologie, à Milan et à Come (Italie); c) dix-septième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale à Vienne; d) 12^e réunion de coordination du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, organisée par le Centro Nazionale et le Conseil consultatif à Courmayeur; e) conférence internationale sur le thème « La criminalité organisée dans les domaines de l'art et des antiquités », organisée par le Centro Nazionale et le Conseil consultatif, en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, à Courmayeur.

5. The European Institute

(Statut consultatif spécial accordé en 2001)

I. Introduction

L'European Institute offre aux principaux décideurs des secteurs public et privé européen et américain un forum indépendant leur permettant de se réunir pour discuter des questions d'intérêt commun et élaborer des solutions efficaces et mutuellement bénéfiques. Grande association de défense de l'intérêt général spécialisée dans les affaires transatlantiques, cette association occupe une position unique pour encourager le débat politique sur les problèmes clés auxquels sont confrontés les Nations Unies et leurs partenaires européens et américains. Ses programmes ont pour vocation de sensibiliser davantage aux questions nécessitant un renforcement de la coopération entre l'Europe et les États-Unis et de promouvoir ainsi les activités des Nations Unies, notamment celles liées aux objectifs du Millénaire pour le développement. Ils reflètent les priorités des Nations Unies puisqu'ils sont liés aux politiques et comportements en Europe et aux États-Unis. L'European Institute pense qu'une coopération entre les États-Unis et l'Europe peut apporter des changements positifs dans le monde. Le soutien et le renforcement du premier partenariat stratégique, économique et politique au monde est la clé d'un avenir meilleur pour tous les citoyens. La mission de l'European Institute est de servir de système d'alerte précoce et de mécanisme pour la résolution des conflits. Durant la période considérée dans le rapport, il a facilité l'entente entre les États-Unis et l'Europe sur diverses questions telles que l'utilisation du pouvoir de persuasion pour renforcer la stabilité mondiale; le rôle des organisations non gouvernementales et de l'armée dans l'assistance humanitaire; la réforme des Nations Unies; les politiques de développement; le cycle de Doha; la sécurité et la croissance économique dans les Balkans; le développement économique et l'aide étrangère dans la région méditerranéenne et au Moyen-Orient; et l'impact de la mondialisation sur l'emploi, les investissements et l'innovation. L'association a également mené un programme complet sur les politiques relatives aux changements climatiques des États-Unis et de l'Union européenne (UE) et de ses États membres.

Les objectifs de l'European Institute étaient les suivants : a) surveiller l'évolution des relations transatlantiques dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement et des défis économiques, sécuritaires et environnementaux mondiaux à venir; b) anticiper les domaines nécessitant un dialogue supplémentaire entre les États-Unis et l'Europe; c) étudier la participation du cadre institutionnel de l'UE aux efforts communs dans divers secteurs; d) servir de vecteur d'information entre les membres de l'administration américaine et leurs homologues européens concernant les activités et objectifs des Nations Unies; e) fournir aux Européens et aux Américains un forum neutre pour les aider à planifier de nouveaux projets et partenariats, à impliquer de nouveaux intervenants et instaurer des relations; f) et favoriser un dialogue constructif avec les pays tiers, d'autres organisations non gouvernementales et les Nations Unies.

L'European Institute a poursuivi ses objectifs grâce à diverses activités, dont des groupes de travail sur des questions sectorielles spécifiques; des réunions d'information avec les gouvernements et des chefs d'entreprise; des tables rondes officielles avec de hauts fonctionnaires. Par le biais de son journal *European Affairs*, de son site Web et de ses rapports spéciaux, il a communiqué les

informations générées par ses programmes aux responsables politiques, aux chefs d'entreprise, aux organisations non gouvernementales, aux médias, aux universités et aux experts indépendants. L'European Institute a fait également participer des membres de la presse et des média à ses programmes, le cas échéant.

II. Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes affiliés

En raison de restrictions budgétaires, l'European Institute n'a pas participé directement aux activités du Conseil économique et social et de ses organes affiliés, ni aux grandes conférences ou autres réunions des Nations Unies durant la période considérée dans le rapport. Il a néanmoins organisé des réunions et des conférences à Washington D.C. afin de sensibiliser davantage aux questions nécessitant un renforcement de la coopération entre l'Europe et les États-Unis et encourager les décideurs américains et européens à coordonner leurs politiques et actions et à collaborer pour relever ces défis. L'association a coopéré avec la Fondation pour les Nations Unies qui a coparrainé des réunions et conférences sur les politiques relatives aux changements climatiques et à l'environnement.

Les conférences et réunions organisées par l'association à Washington D.C. incluaient :

2005 : a) conférence sur la coopération entre les États-Unis et l'Union européenne en vue de la réforme des Nations Unies. Un rapport présentant les conclusions de la conférence a été publié avec le soutien de la Fondation pour les Nations Unies. Des articles reposant sur les remarques des participants de la conférence ont été publiés en ligne et dans le journal *European Affairs*; b) conférence sur le rôle des organisations non gouvernementales et de l'armée dans l'assistance humanitaire. Des articles reposant sur les remarques des participants de la conférence ont été publiés en ligne et dans le journal *European Affairs*; c) le Premier ministre de Malte a participé à une conférence sur la perspective européenne concernant le développement économique et l'aide à l'étranger dans la région méditerranéenne et au Moyen-Orient. Ses remarques ont été publiées en ligne et dans le journal *European Affairs*; d) conférence sur les approches américaines et européennes en matière de politique de développement, sur les innovations en matière de coopération transatlantique au service du développement économique. Les remarques ont été publiées en ligne et dans le journal *European Affairs*; e) conférence sur la coopération entre les États-Unis et l'Union européenne en matière de satisfaction des besoins mondiaux en énergie. Les remarques ont été publiées en ligne et dans le journal *European Affairs*; f) conférence sur les politiques de l'UE sur les changements climatiques et la gestion des produits chimiques.

2006 : a) conférence sur l'utilisation du pouvoir de persuasion pour renforcer la stabilité, la sécurité et la bonne volonté mondiales; b) conférence sur les perspectives européenne et américaine sur la sécurité et la croissance économique dans les Balkans. Des articles reposant sur les remarques de plusieurs intervenants ont été publiés en ligne et dans le journal *European Affairs*; c) conférence sur les avancées des négociations de Doha concernant l'accès aux marchés des produits non

agricoles; d) conférence sur les politiques maritimes américaine et européenne en matière de coopération transatlantique au service de la protection des océans; e) conférence sur la coopération transatlantique pour un avenir énergétique stable.

2007 : a) remise du Transatlantic Leadership Award à José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, par Timothy Wirth, président de la Fondation pour les Nations Unies, pour son soutien envers le partenariat entre l'UE et les États-Unis; b) conférence sur les conséquences des politiques maritimes, les changements climatiques et la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer sur l'Arctique; c) conférence sur l'impact des systèmes d'échange d'émissions européens sur la production d'énergies durables et l'efficacité énergétique; d) conférence sur les approches transatlantiques concernant la sécurité énergétique et les économies émergentes. Un article reposant sur les remarques émises à la conférence a été publié en ligne et dans le journal *European Affairs*; e) conférence sur les nouveaux intervenants et les nouvelles stratégies de coopération transatlantique en matière de politiques relatives à l'énergie et aux changements climatiques.

2008 : a) conférence sur l'adaptation aux changements climatiques pour relever les défis sécuritaires et humanitaires; b) conférence sur les besoins et les opportunités de coopération entre l'UE et les États-Unis en matière de recherche-développement dans le domaine de l'énergie; c) réunion annuelle des membres et du Conseil d'administration de l'European Institute; d) réunion sur l'impact de la mondialisation sur l'emploi, les investissements et l'innovation.

6. Institut des auditeurs internes

(Statut consultatif spécial accordé en 1989)

I. Introduction

L'Institut des auditeurs internes (IAI) supervise avec dynamisme la profession d'auditeur interne dans le monde entier. Ses activités incluent, sans s'y limiter : a) défense et promotion de la valeur de ces professionnels de l'audit interne pour leur organisation; b) réalisation de programmes de formation et de perfectionnement professionnel, élaboration de normes et mise en place de programmes d'homologation; c) collecte, diffusion et promotion de connaissances sur l'audit interne et son rôle dans le contrôle, la gestion des risques et la gouvernance; d) formation aux meilleures pratiques d'audit interne; et e) réunions d'auditeurs internes de tous les pays pour leur permettre d'échanger des informations et leurs expériences.

L'Institut est une autorité reconnue. Il joue un rôle de direction incontesté et représente un éducateur principal vis-à-vis des auditeurs internes du monde entier. Il élabore et actualise le Cadre de référence international des pratiques professionnelles, qui inclut la définition officielle de l'audit interne, le code de conduite de l'Institut, les normes pour la pratique professionnelle de l'audit interne, les exposés de position, les opinions et guides de pratique. L'Institut délivre le certificat d'Auditeur interne certifié, la seule homologation à être reconnue dans le monde entier et à attester la compétence et du professionnalisme des auditeurs internes. L'Institut délivre également les certificats de spécialiste de l'auto-

évaluation de contrôle (CCSA) et de professionnel certifié de l'audit des services officiels (CGAP). Les membres de l'Institut sont des sections ou des instituts nationaux. Le nombre total d'adhésions dans le monde est passé de 92 262 au début de l'année 2005 à 165 299 à la fin de l'année 2008. Environ 5 % des membres de l'Institut sont nord-américains (États-Unis, Canada et Caraïbes). Douze sections ou instituts nationaux ont adhéré durant la période 2005-2008.

II. Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes affiliés

L'Institut a participé au seizième Forum mondial « Réinventer l'État » à Séoul en 2005. Deux représentants de l'Institut ont fait une présentation lors d'un atelier sur l'audit au service du changement social.

B. Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège

Durant la période considérée dans le rapport, l'Institut, en conjonction avec les Nations Unies et ses agences, a mené les activités suivantes : a) études d'un point de vue de l'assurance qualité des audits internes réalisés pour le Fonds des Nations Unies pour la population, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque islamique de développement; b) enquêtes d'audit du Global Audit Information Network (GAIN) à la demande de la Banque mondiale et du FMI en 2006; c) réunion des représentants des services de la vérification interne des comptes des organismes des Nations Unies et des institutions financières multilatérales à Prague (2005), Nairobi (2006), Vienne (2007) et Washington D.C. (2008); d) en 2008, l'Institut a commenté l'exposé de la position des représentants des services de vérification interne des comptes sur les principes et pratiques des comités d'audit; e) l'Institut a mené un programme de formation à l'audit interne pour l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome en 2005 et 2006.

7. Oxfam Amérique

(Statut consultatif spécial accordé en 1993)

I. Introduction

Le seul changement majeur intervenu dans le mandat, la structure ou le champ d'action d'Oxfam Amérique durant la période considérée dans le rapport concerne la création d'une filiale d'Oxfam Amérique, le Fonds de défense d'Oxfam Amérique, conformément à la section 501 (c) (4) du Code des impôts américain, dans le but d'étendre ses activités de mobilisation des pouvoirs publics.

Oxfam Amérique a pour vocation de créer des solutions durables de lutte contre la pauvreté, la faim et l'injustice sociale dans le monde. Il finance et assiste sur le plan technique environ 200 associations partenaires dans quelque 20 pays en voie de développement et aux États-Unis par l'intermédiaire de ses sept antennes régionales d'Addis-Abeba, San Salvador, Lima, Dakar, Pretoria, Phnom Penh et Boston. En 2009, Oxfam Amérique a fermé son antenne de Pretoria et en a ouvert une à Khartoum. Oxfam Amérique promeut l'avancée des droits sociaux et économiques des pauvres, y compris des droits fonciers, des droits d'usage de l'eau, des droits du travail et des droits des femmes et des populations autochtones, la consolidation de la paix et l'accès au crédit et autres marchés. Il fournit également une aide d'urgence, une aide à la réadaptation et à la reconstruction suite à des catastrophes naturelles et à des conflits. De plus, Oxfam Amérique informe et mobilise la population américaine pour faire pression sur le gouvernement et les entreprises concernant des questions relevant de sa mission, dans les limites du droit fiscal américain. Il possède un bureau d'assistance à Washington, D.C. Oxfam Amérique est financé essentiellement par près de 250 000 Américains et, en second lieu, par des fondations, des entreprises privées et autres associations membres d'Oxfam International. Il n'a reçu aucun financement des Nations Unies durant la période considérée dans le rapport. Ses revenus pour l'année fiscale 2008 s'élèvent à 73 137 000 de dollars des États-Unis.

Oxfam Amérique est membre d'Oxfam International, qui dispose également d'un statut consultatif auprès du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales, à l'instar d'Oxfam Grande Bretagne. Oxfam Amérique est néanmoins une entité indépendante d'une association à but non lucratif du Massachusetts. Au sein de la confédération d'Oxfam, Oxfam International exerce un rôle de représentation auprès des institutions internationales, dont les Nations Unies, et possède par conséquent des bureaux permanents à New York et Genève. Outre ses propres programmes sur le terrain dans les pays en voie de développement, Oxfam Amérique se concentre sur la sensibilisation du gouvernement américain et le renforcement de l'adhésion des Américains aux politiques mondiales favorables aux pauvres. Oxfam Amérique soutient les activités de représentation d'Oxfam International auprès des Nations Unies de différentes façons : recherche et analyse de politiques, élaboration conjointe de stratégies, amplification des messages auprès des Américains et pression sur la représentation américaine aux Nations Unies. Oxfam Amérique représente occasionnellement Oxfam International aux Nations Unies. Enfin, les antennes régionales d'Oxfam dans les pays en voie de développement entretiennent

des relations régulières et directes avec les différentes agences des Nations Unies, si les besoins de programmes spécifiques le justifient.

II. Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes affiliés

Oxfam travaille sur diverses questions de politiques publiques internationales, du commerce international aux changements climatiques en passant par les industries extractives, l'agriculture, les finances internationales et le droit humanitaire international. Oxfam s'engage par conséquent auprès des Nations Unies à divers niveaux. Son principal engagement vis-à-vis des Nations Unies concerne les crises humanitaires (catastrophes naturelles et guerres). Au niveau opérationnel, Oxfam collabore avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Dans le domaine de la sensibilisation, il travaille essentiellement avec le Conseil de sécurité. Les principales crises traitées durant la période considérée dans le rapport ont été le tsunami dans l'Océan indien, les guerres en Afghanistan, au Darfour et en République démocratique du Congo ainsi que l'insécurité alimentaire en Éthiopie. Pendant toute la période considérée dans le rapport, Oxfam a joué un rôle majeur dans la promotion de la rédaction d'un traité sur le commerce des armes, qui figurait à l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

En 2005, Oxfam a été un acteur clé de l'Action mondiale contre la pauvreté, une coalition mondiale d'associations de la société civile qui ont soutenu les objectifs du Millénaire pour le développement. Oxfam Amérique a travaillé pour la campagne ONE à la collecte de plus de 2 millions de signatures de soutien pour les objectifs (et le financement de leur réalisation) avant le Sommet du Millénaire qui s'est tenu à New York en 2005. Oxfam a promu le principe de responsabilité de protéger, qui a été approuvé lors du Sommet.

En 2007 et 2008, Oxfam a promu un nouvel accord sur les changements climatiques en remplacement du Protocole de Kyoto. Comme pour les objectifs du Millénaire pour le développement, il a contribué à la création d'un mouvement mondial de citoyens en faveur d'un accord international équitable tout en faisant pression sur les délégations nationales aux Nations Unies. Outre la pression sur le Gouvernement américain, Oxfam Amérique a financé des associations en Éthiopie pour faire pression sur le Gouvernement éthiopien, qui représentait l'Afrique à la Conférence de Copenhague de 2009. Oxfam a également poursuivi ses activités concernant la signature d'un accord commercial Doha à l'Organisation internationale du commerce à Genève, mais à un rythme moins soutenu que pendant la période 2001-2004 en raison du gel des négociations.

B. Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège

Les programmes de développement à long terme d'Oxfam Amérique dans les pays en voie de développement impliquent régulièrement les Nations Unies. Par exemple, sont décrites ci-après les activités récentes pour lesquelles l'antenne régionale d'Asie de l'Est d'Oxfam Amérique a collaboré avec les agences des Nations Unies. La plupart de ces activités ont été réalisées en 2008 ou 2009. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive pour 2004-2008 mais plutôt d'une liste indiquant les types d'interaction entre chacune des six antennes régionales d'Oxfam Amérique et les agences des Nations Unies : a) programme d'intervention humanitaire : collaboration avec le Programme alimentaire mondial sur les problèmes de pénurie alimentaire dans les communautés touchées par les inondations au Cambodge, et avec plusieurs agences des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, tout en informant le Programme alimentaire mondial et le coordinateur résident des effets du cyclone Ketsana; b) programme agricole : soumission, avec la FAO, d'une proposition de financement d'un programme régional sur un système de riziculture intensive au Cambodge, en Thaïlande, en République démocratique du Laos et au Viet Nam. Parmi les autres partenaires figuraient l'Asian Institute of Technology et IDS International; c) programme sur les changements climatiques : collaboration sur les questions de changements climatiques, y compris sur l'adaptation à ces changements; coparrainage d'une enquête nationale sur les connaissances, les comportements et les pratiques concernant les changements climatiques au Cambodge; et collaboration sur une proposition de financement d'une campagne de sensibilisation aux changements climatiques au Cambodge; d) programme sur les industries extractives : cofinancement d'un projet vidéo et télévisé des Nations Unies, d'un épisode du programme Equity Weekly sur les industries extractives; contribution technique à un atelier national sur les industries extractives organisé par le PNUD au Cambodge; collaboration avec le Programme alimentaire mondial et la FAO sur la recherche de politiques concernant l'augmentation des prix alimentaires au Cambodge; e) coparrainage, avec le PNUD et le Gouvernement cambodgien, du premier forum national sur les changements climatiques, un événement majeur inauguré par le Premier Ministre; f) participation à la rédaction d'un témoignage adressé à un membre du Groupe consultatif de haut niveau en faveur d'un rapport national sur le développement humain et participation au recrutement des co-auteurs nationaux et internationaux; g) organisation de réunions de pression avec les représentants des États-Unis et d'autres pays des Nations Unies et coopération sur un atelier national sur les industries extractives.